



**ENERGIE SOLAIRE
FORMATION A DISTANCE
Module Photovoltaïque**

PROGRAMME

FORMATEUR :

TECSOL Siège
105, rue Alfred Kastler
BP 51008
66101 PERPIGNAN Cedex
Tél. : 04.68.68.16.40



**ORGANISME ENREGISTRE
SOUS LE NUMERO**

91660077166

QUELQUES CONSEILS PREALABLES

- ✓ La formation à distance proposée par Tecsol se déroule sur la plateforme Zoom
- ✓ Avant le début de la session de formation vous recevrez un lien de connexion qui sera valable pour l'ensemble des modules. Veillez à ne pas égarer ce lien.
- ✓ Afin d'être admis facilement dans la salle de cours, veillez à vous identifier par vos nom et prénom et non par votre pseudo ou nom de PC/tablette. **Pour cela passer la souris sur votre nom, cliquez sur Plus puis Renommer.**
- ✓ Equipez-vous d'un casque ou de hauts parleurs pour une meilleure qualité du son
- ✓ Si dans la salle de formation, votre micro n'est pas coupé, cliquez sur le bouton Audio et passez en mode muet pour le confort de tous
- ✓ Dans la mesure du possible, fermez les applications de votre PC qui consomment de la bande passante
- ✓ Pour garantir une présentation plus fluide, utilisez l'option **converser** pour poser vos questions en indiquant le **numéro de la diapositive** concernée, le formateur vous apportera une réponse
- ✓ N'oubliez pas de répondre aux différents **quizz d'évaluation proposés** durant la formation, les réponses étant demandés par les **opérateurs de compétences** (OPCO) qui peuvent prendre en **charge financièrement votre formation.**



Bureau d'Etudes
Energies solaires,
Maîtrise d'œuvre,
Formation, Télésuivi

Siège social : 105, avenue Alfred Kastler – Tecnosud – B.P. 51008 – 66101 PERPIGNAN Cedex – France
Tél. : +33 (0)4 68 68 16 40 – e-mail : contact@tecsol.fr
Société Anonyme au Capital de 172 438 € / R.C. PERPIGNAN B 324 938 786 / Code APE 7112B / www.tecsol.fr
N° TVA intracommunautaire : FR 29 324 938 786



PROGRAMME

Durée 18 heures réparties sur 5 ou 6 jours à raison de 2 ou 3 sessions de 1 heure 30 par jour.

En tant qu'acteur spécialisé dans l'ingénierie des projets solaires depuis plus de 35 ans, Tecsol a élaboré un programme de formation basé sur son expérience acquise sur ses nombreux chantiers.

A ce jour, plus de 8 000 stagiaires ont suivi une formation Tecsol. Le taux de satisfaction est de 94,7% en 2020. ».

L'inscription à notre formation vous abonnera **gratuitement** durant un an à notre magazine Plein Soleil.

Objectifs : connaître les enjeux et le contexte général, évaluer la pertinence des projets photovoltaïques raccordés au réseau en France. Connaître les écueils techniques, administratifs et financiers des projets photovoltaïques raccordés au réseau pour autoconsommation. En comprendre les paramètres économiques (coûts, indicateurs). Connaître tous les paramètres menant au dimensionnement des générateurs réseau et à leur exploitation.

Public : maîtres d'ouvrages et/ou leurs services, financeurs, institutionnels, fonctionnels des entreprises, gestionnaires de parcs immobiliers, représentants des Syndics, ... Services techniques des maîtres d'ouvrages, maîtres d'œuvre, opérationnels des entreprises et des exploitants, reconversion, ...

Prérequis : bases en énergétique et économie. Bases techniques, électricité et physique. Le stagiaire certifie disposer des bases techniques en physique énergétique, électricité et en économie.

Si vous avez des besoins spécifiques, merci de le signaler à Muriel CONVERSO : muriel@tecsol.fr

Avez-vous la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ?
Avez-vous un besoin d'adaptation lié à ce handicap, dans le cadre de la formation ?

Déroulé : Au cours de la formation, TECSOL proposera aux participants une évaluation des connaissances sous forme de QCM, textes, associations. La mesure de la progression des connaissances acquises sera mise à disposition au stagiaire à l'issue de la formation.

Les blocs de compétences suivants seront analysés :

Bloc 1 : Comprendre les principes du solaire et ses enjeux
Bloc 2 : Connaître les différents montages d'installations photovoltaïques vis à vis du réseau
Bloc 3 : Savoir dimensionner une installation solaire
Bloc 4 : Savoir monter un dossier financier et planifier des travaux
Bloc 5 : Connaître les réglementations en vigueur



Bureau d'Etudes
Energies solaires,
Maîtrise d'œuvre,
Formation, Télésuivi

Siège social : 105, avenue Alfred Kastler – Tecnosud – B.P. 51008 – 66101 PERPIGNAN Cedex – France
Tél. : +33 (0)4 68 68 16 40 – e-mail : contact@tecsol.fr
Société Anonyme au Capital de 172 438 € / R.C. PERPIGNAN B 324 938 786 / Code APE 7112B / www.tecsol.fr
N° TVA intracommunautaire : FR 29 324 938 786



Session 1-1 (1h30)

1. RGE études

- présentation, contenu, objectifs

2. Aperçu des marchés et de leur évolution

- marchés mondial, européen, français et local. Perspectives. Innovations

3. Technique et matériels (1/3)

- Limites du PV et contraintes du réseau
- Le rayonnement solaire
 - Bases de données météo disponibles, gratuites ou payantes
 - Impact de l'inclinaison et de l'orientation,
 - Ombrages proches et lointains, méthodes de relevé, impacts réels

Session 1-2 (1h30)

1. Technique et matériels (2/3)

- Cellules et modules
 - Présentation des différentes technologies et méthodes de fabrication,
 - Caractéristiques électriques des modules selon technologie, cristallin et couches minces
 - Courbes $I=f(V)$ et $P=f(V)$
 - Matériels typiques disponibles sur le marché, applications courantes (toitures, verrières, ...)
 - Normes modules NF EN 61215, NF EN 61646, NF EN 61730,...
 - Contenu énergétique, recyclage
 - Critères de choix des modules

Session 2-1 (1h30)

1. Technique et matériels (3/3)

- Onduleurs et transformateurs
 - Principes onduleurs micro-, string, multi-string et centraux,
 - Rendements, MPPT, ...
 - Produits existants, du micro-onduleur à l'onduleur central
 - Normes appliquées : DIN VDE 0126-1-1,...
 - Critères de choix des onduleurs

2. Configurations électriques

- Inventaire des schémas électriques utilisés
- Guides UTE C15-712-1, -2 et -3 : Schémathèque selon puissances et usages
 - Schémas typiques BT, HTA
- Sécurité : éléments essentiels
 - Câbles, connecteurs, fusibles
 - Références NF C15-100, guides UTE C32-502, ...
 - Protections de découplage, protection contre la foudre



Bureau d'Etudes
Energies solaires,
Maîtrise d'œuvre,
Formation, Télésuivi

Siège social : 105, avenue Alfred Kastler – Tecnosud – B.P. 51008 – 66101 PERPIGNAN Cedex – France
Tél. : +33 (0)4 68 68 16 40 – e-mail : contact@tecsol.fr
Société Anonyme au Capital de 172 438 € / R.C. PERPIGNAN B 324 938 786 / Code APE 7112B / www.tecsol.fr
N° TVA intracommunautaire : FR 29 324 938 786



Session 2-2 (1h30)

1. Mises en œuvre

- Exemples en toitures
- Exemples en ombrières, pare-soleil
- Exemples au sol

2. Retours d'expérience des chantiers

- Incidents, risques du chantier
- Travail en hauteur
- Défauts à éviter

Session 3-1 (1h30)

1. Définitions et règles pour l'AC (1/2)

- Questions et principes. Parité réseau et parité tarifaire
- Configurations types.
- Autoconsommations individuelle et collective, schémas et comptages, blockchain
- Particularités du dimensionnement, données à collecter, outils disponibles

Session 3-2 (1h30)

1. Définitions et règles pour l'AC (2/2)

- Données économiques, identification des cas et contextes déjà favorables
- Cahier des charges de l'ADEME
- Exemples : BPS, CTM Perpignan, Prémian
- Quelques éléments sur les batteries : types, couts,
- Le stockage et ses options.

Session 4-1 (1h30)

1. Réglementations applicables (1/2)

- Contraintes bâtiment, construction, ombrières, ...
- Normes en vigueur, guides électriques
- Raccordement au réseau, TURPE,
- Démarches et conventions Enedis,
- Contexte législatif, textes en vigueur et en préparation (ordonnances, décrets, loi de ratification)
- Conditions tarifaires (vente totale, surplus, autoconsommation)
- Appels d'offres réseau, et spécifiques autoconsommation (Spécifique de la CRE, Régions)

Session 4-2 (1h30)

1. Réglementations applicables (2/2)

- Réglementations spécifiques bâtiment
- Réglementations spécifiques centrales au sol

2. Économie des projets

- Indications de couts, références
- Notion d'actualisation, calculs des VAN, TRI et LCOE
- Un exemple détaillé, simulation financière du projet, définitions des paramètres financiers détail des couts réels.



Bureau d'Études
Énergies solaires,
Maîtrise d'œuvre,
Formation, Télésuivi

Siège social : 105, avenue Alfred Kastler – Tecnosud – B.P. 51008 – 66101 PERPIGNAN Cedex – France
Tél. : +33 (0)4 68 68 16 40 – e-mail : contact@tecsol.fr
Société Anonyme au Capital de 172 438 € / R.C. PERPIGNAN B 324 938 786 / Code APE 7112B / www.tecsol.fr
N° TVA intracommunautaire : FR 29 324 938 786



Session 5-1 (1h30)

1. Prédimensionnement

- Cas simple centrale au sol
- Cas simple toiture bâtiment

2. Étapes de la conception

De l'implantation au raccordement réseau

3. Présentation d'un cas simple - raccordé réseau 30 kWc

- calculer le gisement solaire suivant orientation / inclinaison
- sélectionner les matériels nécessaires selon contraintes du site
- établir le schéma d'organisation des composants (branches, onduleurs)
- définir tous les paramètres nécessaires avant simulation
- valider les performances atteintes – corriger si non satisfaisantes
- variantes : vente totale, autoconsommation partielle et totale

Session 5-2 (1h30)

1. Logiciels

- Présentation détaillée de 3 outils de simulation (PVGIS 5, PVSyst 7.2, XLS TecsolAutoconso)

2. Dimensionnement électrique

- schéma électrique
- protections, fusibles, sections de câbles
- parafoudres

3. Calculs économiques

- RetScreen

Session 6-1 (1h30)

1. Étude de cas - raccordé réseau, calcul en ligne toiture 245 kWc

- calculer le gisement solaire suivant orientation / inclinaison
- sélectionner les matériels nécessaires selon contraintes du site
- établir le schéma d'organisation des composants (branches, onduleurs)
- définir tous les paramètres nécessaires avant simulation
- valider les performances atteintes – corriger si non satisfaisantes
- variantes : vente totale, autoconsommation partielle et totale.

Session 6-2 (1h30)

1. Exploitation et maintenance

- Mises en service
 - Contrôles de conformité, CONSUEL ou bureau de contrôle
 - Réception provisoire, définitive, transfert de propriété
 - Garanties possibles ou attendues, méthodes, durées
 - Conduite, suivi et maintenance
 - Suivi des performances, vérification fonctionnelle, outils de monitoring
- : Tecsol One,
Tecsol Analytics, ...
- Opérations de maintenance préventive, curative



Bureau d'Études
Énergies solaires,
Maîtrise d'œuvre,
Formation, Télésuivi

Siège social : 105, avenue Alfred Kastler – Tecnosud – B.P. 51008 – 66101 PERPIGNAN Cedex – France
Tél. : +33 (0)4 68 68 16 40 – e-mail : contact@tecsol.fr
Société Anonyme au Capital de 172 438 € / R.C. PERPIGNAN B 324 938 786 / Code APE 7112B / www.tecsol.fr
N° TVA intracommunautaire : FR 29 324 938 786



Durant toute la durée de la formation chaque participant pourra poser des questions par écrit ou à l'oral sur la plateforme Zoom afin de bien assimiler les éléments abordés. Un co-animateur, choisi parmi les intervenants ci-dessous pourra reprendre chaque question et demandera au formateur en charge de la session d'y apporter des éléments de réponse.

A la fin de chaque journée un questionnaire de synthèse sera soumis aux stagiaires, afin de s'assurer que les éléments abordés durant la formation sont bien assimilés.

A l'issue de la formation, durant une année, chaque stagiaire aura également la possibilité de solliciter les intervenants, par téléphone ou par mail afin de se faire accompagner dans l'élaboration de son premier projet solaire.

Les **intervenants** seront choisis parmi les ingénieurs de TECSOL ci-dessous :

Jean-Yves **Quinette** : Docteur-Ingénieur ICAM – Ingénieur d'études Photovoltaïques
Sébastien **Decottegnie** : Responsable agence Pays de la Loire / Responsable du pôle Formation

Henri **Saurine** : Ingénieur d'études - Photovoltaïque - Spécialiste HTA

Maximilien **Endler** : Directeur technique / Responsable agence Nouvelle Aquitaine

Elodie **LECA** - Ingénieur d'études Photovoltaïques Siège



Bureau d'Etudes
Energies solaires,
Maîtrise d'œuvre,
Formation, Télésuivi

Siège social : 105, avenue Alfred Kastler – Tecnosud – B.P. 51008 – 66101 PERPIGNAN Cedex – France
Tél. : +33 (0)4 68 68 16 40 – e-mail : contact@tecsol.fr
Société Anonyme au Capital de 172 438 € / R.C. PERPIGNAN B 324 938 786 / Code APE 7112B / www.tecsol.fr
N° TVA intracommunautaire : FR 29 324 938 786



PLANNING DE REALISATION

Option N° 1 : Formation sur 6 jours :

SESSIONS	J1	J2	J3	J4	J5	J6
S 1-1	08.30/ 10.00					
S 1-2	11.00/12.30					
S 2-1		08.30/ 10.00				
S 2-2		11.00/12.30				
S 3-1			08.30/ 10.00			
S 3-2			11.00/12.30			
S 4-1				08.30/ 10.00		
S 4-2				11.00/12.30		
S 5-1					08.30/ 10.00	
S 5-2					11.00/12.30	
S 6-1						08.30/ 10.00
S 6-2						11.00/12.30



Bureau d'Études
Energies solaires,
Maîtrise d'œuvre,
Formation, Télésuivi

Siège social : 105, avenue Alfred Kastler – Tecnosud – B.P. 51008 – 66101 PERPIGNAN Cedex – France
Tél. : +33 (0)4 68 68 16 40 – e-mail : contact@tecsol.fr
Société Anonyme au Capital de 172 438 € / R.C. PERPIGNAN B 324 938 786 / Code APE 7112B / www.tecsol.fr
N° TVA intracommunautaire : FR 29 324 938 786

